



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/1
7 novembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS
ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de la pollution et de l'énergie (GRPE)
(16-20 janvier 2006)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA
CINQUANTE ET UNIÈME SESSION^{1, 2, 3}**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du lundi 16 janvier 2006,
à 9 h 30, au vendredi 20 janvier 2006, à 12 h 30

¹ Il était initialement prévu que la cinquante et unième session se tiendrait du 17 (après-midi seulement) au 20 (matin seulement) janvier 2006. À sa dernière session (TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 53), le GRPE a toutefois décidé qu'elle commencerait le lundi matin 16 janvier 2006 par les réunions informelles, sans interprétation, et qu'elle s'achèverait le vendredi 20 janvier 2006 à 12 h 30. Ces modifications à l'ordre du jour ont été confirmées par le WP.29 à sa cent trente-sixième session, en juin 2005. Les services d'interprétation ne seront pleinement assurés que du mardi après-midi au vendredi matin.

² Les nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir l'une des formules d'inscription ci-jointes (également disponibles sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 0039), soit par courrier électronique (nelly.enonler@unece.org ou romain.hubert@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir plan joint), afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71112 ou 72402).

³ Dans un souci d'économie, les documents officiels et les documents sans cote expédiés par courrier et/ou placés sur le site Web ne seront plus distribués en salle. Les participants sont priés de bien vouloir se rendre à la réunion munis de leur propre exemplaire. (Adresse Internet du WP.29: <http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>. Cliquer sur GRPE et «Working Documents» ou «Informal Documents».)

Pour la traduction des documents officiels susmentionnés, les participants ont désormais accès au nouveau système de diffusion électronique des documents (ODS), à l'adresse suivante: <http://documents.un.org>.

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de la pollution et de l'énergie.

GE.05-23532 (F) 251105 281105

a) **Réunion informelle du groupe de travail sur les véhicules à hydrogène et à pile à combustible – Sous-groupe environnement (HFCV/SGE)**

Elle se tiendra le lundi 16 janvier 2006, de 9 h 30 à 12 h 30. Son ordre du jour sera établi par le secrétariat du groupe HFCV et distribué à ses membres avant la réunion. Note du secrétariat: la réunion se tiendra sans interprétation.

b) **Réunion informelle du groupe de travail du Programme de mesure des particules (PMP)**

Elle se tiendra le lundi 16 janvier 2006, de 14 h 30 à 17 h 30. Son ordre du jour sera établi par le secrétariat du groupe PMP et distribué à ses membres avant la réunion. Note du secrétariat: la réunion se tiendra sans interprétation.

c) **Réunion informelle du groupe de travail des émissions hors cycle (OCE)**

Elle se tiendra le mardi 17 janvier 2006, de 9 h 30 à 12 h 30. Son ordre du jour sera établi par le secrétariat du groupe OCE et distribué à ses membres avant la réunion. Note du secrétariat: la réunion se tiendra sans interprétation.

d) **Réunion informelle du groupe de travail sur les émissions des engins mobiles non routiers (NRMM)**

Elle se tiendra le mardi 17 janvier 2006, de 14 h 30 à 17 h 30. Son ordre du jour sera établi par le secrétariat du groupe NRMM et distribué à ses membres avant la réunion.

e) **Réunion informelle du groupe de travail sur la procédure d'homologation à l'échelle mondiale des moteurs de poids lourds (WHDC)**

Elle se tiendra le mercredi 18 janvier 2006, de 9 h 30 à 12 h 30. Son ordre du jour sera établi par le secrétariat du groupe WHDC et distribué à ses membres avant la réunion.

f) **Réunion informelle du groupe de travail des systèmes d'autodiagnostic harmonisés à l'échelle mondiale pour véhicules utilitaires lourds (WWH-OBD)**

Elle se tiendra le mercredi 18 janvier 2006, de 14 h 30 à 17 h 30. Son ordre du jour sera établi par le secrétariat du groupe WWH-OBD et distribué à ses membres avant la réunion.

g) **Cinquante et unième session du GRPE proprement dite**

Elle se tiendra du jeudi 19 janvier 2006, à 9 h 30, au vendredi 20 janvier 2006, à 12 h 30.

Point de l'ordre du jour

Documents

1. RÈGLEMENT N° 49 (ÉMISSIONS DES MOTEURS DIESEL (À ALLUMAGE PAR COMPRESSION), DES MOTEURS À GAZ NATUREL ET DES MOTEURS À GPL (À ALLUMAGE COMMANDÉ))

1.1 Procédure d'homologation à l'échelle mondiale des moteurs de poids lourds (WHDC)

Le GRPE a décidé d'examiner le projet final de rtm élaboré par le comité de rédaction.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 7 à 9
ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/9

1.2 Émissions hors cycle (OCE)

Le GRPE attend d'être informé des résultats des travaux du groupe sur les émissions hors cycle. Le Président de ce groupe résumera les conclusions des réunions les plus récentes tenues par son groupe.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 10
et 11

1.3 Systèmes d'autodiagnostic pour véhicules utilitaires lourds (WWH-OBD)

Le GRPE a décidé de procéder à un dernier examen du projet de rtm sur les WWH-OBD.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 12
et 13
ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/8

2. PROGRAMME DE MESURE DES PARTICULES (PMP)

Le GRPE souhaiterait que le Président du groupe informel PMP lui rende compte du résultat final des activités interlaboratoires menées sur les véhicules utilitaires légers ainsi que des mêmes activités menées cette fois-ci sur les poids lourds.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 14 à 17

3. MISE AU POINT D'UN CYCLE MONDIAL D'ESSAI POUR LE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DES MOTOCYCLES (WMTC)

Le GRPE souhaitera peut-être que le Président du groupe informel WMTC l'informe des progrès réalisés dans l'élaboration de prescriptions d'efficacité à inclure dans le rtm sur le WMTC.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 18 à 20

Point de l'ordre du jour

Documents

4. PROTOCOLE D'ESSAI CONCERNANT LES ÉMISSIONS DES ENGINES MOBILES NON ROUTIERS (NRMM)

Le Président du groupe informel NRMM rendra compte au GRPE des progrès accomplis à l'occasion de la réunion qui s'est tenue à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique) et de celle qui s'est tenue juste avant la réunion du GRPE proprement dite (voir d) ci-dessus).

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 21 et 22

5. AMENDEMENTS À DES RÈGLEMENTS CEE

5.1 Règlement n° 67 (Équipement pour véhicules à moteur fonctionnant au GPL)

Le GRPE a décidé de reprendre l'examen d'une proposition présentée par l'Inde, en se fondant sur le document GRPE-50-8.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 23 à 25

5.2 Règlement n° 83 (Émissions des véhicules des catégories M₁ et N₁)

Le GRPE a décidé de reprendre l'examen des propositions présentées par l'OICA et la CLEPA.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 26 à 28
TRANS/WP.29/GRPE/2005/3*
TRANS/WP.29/GRPE/2005/10/Rev.1

5.3 Règlement n° 96 (Émissions des moteurs diesel pour tracteurs agricoles)

Le GRPE a décidé de reprendre l'examen d'une proposition soumise par EUROMOT visant à aligner les prescriptions du Règlement n° 96 sur celles de la Directive correspondante de l'Union européenne.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 34
ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/7

5.4 Règlement n° 110 (Organes spéciaux pour moteurs fonctionnant au GNC)

Le GRPE a décidé de reprendre l'examen du document GRPE-50-9, soumis par l'Inde lors de la précédente session, ainsi que d'une proposition soumise par l'Italie contenant de nouvelles dispositions régissant l'installation des cadres de bouteilles.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 29 et 30
TRANS/WP.29/GRPE/2005/4
ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/6

Point de l'ordre du jour

Documents

5.5 Règlement n° 115 (Systèmes spéciaux d'adaptation au GPL et au GNC)

Le GRPE a décidé de reprendre l'examen du document GRPE-50-10, soumis par l'Inde. Le GRPE souhaitera peut-être examiner les propositions soumises par l'AEGPL et la Fédération de Russie concernant quelques corrections à apporter au Règlement n° 115.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 31 et 32
ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/2
ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/4

6. VÉHICULES À HYDROGÈNE ET À PILE À COMBUSTIBLE (HFCV)

Le GRPE devrait être informé par le chef de projet du HFCV ou par le Président du sous-groupe environnement du HFCV des progrès réalisés par le groupe informel.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 35 à 38

7. VÉHICULES PEU POLLUANTS

Le GRPE a décidé de reprendre l'examen de cette question et devrait être informé des conclusions de la Conférence sur ce sujet qui s'est tenue au Royaume-Uni les 10 et 11 novembre 2005.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 39 et 40

8. ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PRESCRIPTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES CONCERNANT LES ÉMISSIONS⁴

Le GRPE souhaitera peut-être poursuivre son échange de vues sur l'évolution des législations nationales et la mise au point de prescriptions internationales.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 41 à 43

9. ACCORD DE 1997 (CONTRÔLE TECHNIQUE)

9.1 Règle n° 1

Le GRPE a décidé d'examiner une proposition des Pays-Bas visant à aligner les dispositions de la Règle n° 1 sur celle de la Directive correspondante de l'Union européenne.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 44 et 45
ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/3

⁴ Les délégations sont invitées à soumettre de brèves communications sur l'état le plus récent des prescriptions nationales et, le cas échéant, à les compléter oralement.

Point de l'ordre du jour

Documents

10. EXAMEN DES DÉFINITIONS COMMUNES

10.1 Meilleure définition du champ d'application des Règlements relatifs à la pollution et à l'énergie

Le GRPE a décidé d'examiner une proposition de la Commission européenne visant à mieux définir le champ d'application des Règlements n^{os} 24, 49, 67, 83 et 110.

TRANS/WP.29/GRPE/50, par. 46 à 48
ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/5

11. QUESTIONS DIVERSES

11.1 Directives concernant l'établissement et la soumission des documents et Directives concernant les dispositions transitoires des Règlements

TRANS/WP.29/1042
TRANS/WP.29/1044



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Please Print

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.	<input type="checkbox"/>	Family Name		First Name	
Mrs.	<input type="checkbox"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>		<input style="width: 90%;" type="text"/>	
Ms.	<input type="checkbox"/>	Date of Birth: / /	(dd/mm/yyyy)		

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	<input style="width: 80%;" type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	<input style="width: 80%;" type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference

English French Other

Origin of Identity Document

Passport or ID Number

Valid Until

Official telephone N°.

Fax N°.

Official Occupation

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official



UNITED NATIONS GENEVE
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION
LONG DURATION / EXPERT FORM

Please use block capitals when filling in this form

Name of Delegate			
Participant of Country / Organization / Agency			
Expected date of arrival		Number of conferences you attend each year	
Official Occupation			
Passport Number		Passport Expiration date	
Office Telephone No.		Office fax No.	
Email Address			
Permanent Official Address or Home Address			
Signature of Delegate			

Name of Authorizing Officer	
Signature of Authorizing Officer	
Section stamp and date	

Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

FOR SECURITY USE ONLY		
ID CARD NUMBER :	VALID FROM :	VALID UNTIL :
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

